**Señora Luisa María Alcalde**  
Secretaria de gobernación  
Abraham González 48  
Colonia Juárez, Cuauhtémoc   
06600 Ciudad de México  
MEXIQUE

**[Partie à remplir par l’expéditeur]**

**Nom :**

**Prénom :**

**Objet : Préoccupations concernant les attaques à l’encontre de la Communauté indigène de Santa Maria Ostula**

Madame la Secrétaire,

À la suite d’informations reçues par l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations concernant l’intensification des attaques contre la communauté nahua indigène de Santa María Ostula, située à Aquila, Michoacán.

Depuis des décennies, cette communauté fait face à des conflits liés à son territoire ancestral, une région riche en ressources naturelles, convoitée par divers intérêts politiques, économiques et criminels. La position stratégique de Santa María Ostula, entre les ports de Lázaro Cárdenas et Manzanillo, attire les groupes criminels cherchant à contrôler le territoire, entraînant des affrontements fréquents.

Depuis 2023, la sécurité de la communauté de Santa María Ostula s'est détériorée avec l’assassinat de six de ses membres, dont les gardes communaux Isau Nemesio Zambrano, Miguel Estrada Reyes et Rolando Magno Zambrano en janvier 2023, ainsi que l'ancien chef Juan Medina en avril 2023. Plus récemment, Antonio Regis Nicolás a été assassiné en mai 2024. La communauté a également subi des incursions armées au cours de cette période, dont la plus récente a eu lieu le 3 juillet 2023. Les auteurs présumés sont des membres du Cartel de Jalisco - Nouvelle Génération, qui auraient provoqué des explosions causées par des drones et des détonations d'armes de gros calibre, dans les collines entourant la Cofradia de Ostula.

Face à cette situation critique, je demande au Gouvernement fédéral et aux autorités compétentes de :

1. Garantir la protection et l'intégrité des membres de la Communauté Nahua de Santa María Ostula, en coordination avec les autorités indigènes de la communauté.
2. Reconnaître et respecter le travail du Gouvernement Communal de Santa María de Ostula et assurer les conditions nécessaires pour l’exercice de leurs droits à l'autonomie.
3. Prendre des mesures concrètes pour protéger et garantir la sécurité des défenseurs de la terre et du territoire au Mexique, et respecter ses engagements internationaux en matière de droits des peuples autochtones.

En vous remerciant par avance de votre attention, veuillez agréer, Madame la Secrétaire, l'expression de mes salutations distinguées.

**Copie conforme envoyée à :**

**Mme Blanca Elena Jiménez Cisneros**, Ambassadrice de Mexique en France, 9 rue Longchamp, 75116, Paris, France, [derechoshumanosfra@sre.gob.mx](mailto:derechoshumanosfra@sre.gob.mx)

**Mme Delphine Borione,** Ambassadrice de France au Mexique, Campos Elíseos 339, Polanco, Miguel Hidalgo, 11540 Ciudad de México, Mexique, [elphine.borione@diplomatie.gouv.fr](mailto:delphine.borione@diplomatie.gouv.fr)

**M. Arturo Medina Padilla**, Subsécretaire de Droits de l’Homme et de Population, Secretaría de Gobernación, Av. Juarez 20, Colonia Centro, Centro Cuauhtémoc, 06010 Ciudad de México, Mexique, [subsedhpm@segob.gob.mx](mailto:subsedhpm@segob.gob.mx)